



Commune du Golfe 3
Mairie de Doumassessé

LA COMMUNE DU GOLFE 3 ET SES AMBITIONS CLIMATIQUES



PRESENTATION DE LA COMMUNE DU GOLFE3



Avec une superficie de 17 Km² et une population estimée à près de 120.000 habitants, la Commune du Golfe3 fait partie des plus grandes du Togo et a à sa tête le plus jeune Maire du Togo.

Commune résidentielle, Golfe 3 est le sanctuaire de belles résidences pour les hommes d'affaires et celui de plusieurs institutions clés de la République Togolaise comme la Présidence de la République, le Parlement, la Primature, la Cour constitutionnelle. Plusieurs grandes ambassades. La plus grande Université publique du pays et le plus grand stade de football sont également sur ce territoire.

La particularité de cette Commune est d'être résolument engagée vers l'écologie. L'une des rares d'ailleurs au Togo et qui ambitionne à l'horizon 2025 d'être la Commune la plus verte d'Afrique de l'Ouest.





AMBITIONS CLIMATIQUES

Reverdissement de la ville et création de zones d'atténuation des émissions carbonées

Aujourd'hui, près de la moitié de la population togolaise vit dans la capitale Lomé. Le Grand Lomé qui compose les 13 Communes dont fait partie la Commune du Golfe3 concentre ainsi la majorité des émissions de gaz à effet de serre des secteurs résidentiels, tertiaires, industriels et du transport. La croissance démographique va amplifier ce phénomène de concentration urbaine : les villes vont s'étendre et avec elles l'artificialisation des sols, fragilisant la biodiversité et les écosystèmes. Conscient de ce phénomène, la Commune de Golfe3 s'est engagée à diminuer les émissions carbonées à travers des projets cibles tels que le reverdissement de la ville. Ainsi, depuis 3 ans, La Commune à travers la journée nationale de l'arbre à mis sous terre plus de 3.000 plants. L'objectif c'est le reboisement. Elle va implanter d'ici 2025 des parcs verts dans les 7 quartiers de la Commune pour lutter contre le phénomène de réchauffement climatique.

Définition de la taxe carbone et implémentation des outils d'atteinte des CDN

La taxe carbone est une taxe ajoutée au prix de vente de produits ou de services en fonction de la quantité de gaz à effet de serre, comme le gaz carbonique (CO₂, dioxyde de carbone), émis lors de leur utilisation.

Les CDN se trouvent au cœur de l'Accord de Paris et de la réalisation de ces objectifs de longs termes. Ils incarnent les efforts déployés par chaque pays pour réduire ses émissions de gaz à effet de serres et s'adapter aux effets du changement climatique. Il s'agit d'assurer la sécurité alimentaire, la résilience des populations, la préservation de l'écosystème, de lutter contre la pauvreté et de contribuer à l'atteinte des objectifs de l'accord de paris.

Dans la Commune du Golfe3,

- La mise en place des pépinières municipales et à côté la formation des jeunes au métiers de fleuristes et de paysagistes.
- Il faut noter également la mise en place prochaine d'un jardin potager pour la Commune dans le cadre du projet de cantine scolaire en milieu urbain. Un projet innovant pour assurer la sécurité alimentaire et une bonne éducation des enfants.
- Enfin le projet de salubrité et qui vise également le tri sélectif des effets pour leur transformation dénommé « Mon quartier propre, mon défi ». Un projet environnemental qui à la fin va permettre à chaque quartier de sortir avec un budget pour réaliser un budget.

Il faut rappeler que le partenariat avec la CNUCC et la BOAD permet de mettre en place les outils de taxation carbone et d'atteinte des objectifs des CDN au plan national. Ainsi, les quotas seront déterminés pour les entreprises et globalement au niveau Communal.

Les autorités communales, ambitionnent d'intégrer le marché carbone international et de démontrer que la fiscalité verte est nécessairement liée à ces mécanismes de partenariat.

Favoriser l'économie circulaire et création des emplois vert

Le Conseil Municipal de la Commune du Golfe3 a mis au cœur de ses objectifs l'écologie et travaille à relever les défis dans ce domaine à travers des projets et la création d'emplois verts. A travers le projet de fresques murales sur le long de la clôture de l'Université de Lomé, la Commune a créé des emplois partiels et reçu des fonds verts de la part du CRC-BOAD (Centre Régional de Collaboration) pour la réalisation de ce projet écologique et touristiques. Le projet de parcs verts et ceux de la pépinière municipale et jardin potager sont aussi des moyens de créer des emplois verts et former des jardiniers et des paysagistes et les fleuristes.

Les autorités municipales envisage la construction d'un centre de tri, de recyclage et l'instauration des poubelles de tri dans les ménages. Cela dans le but de favoriser Le développement de l'économie circulaire et la promotion de l'emploi. Il faut noter que la distribution de poubelles à tri sélectif est déjà effectif dans les écoles où ils apprennent déjà la notion de tri des ordures.

Mettre en place des mécanismes et instruments de mobilisation de la finance verte

Malgré des conditions naturelles particulièrement adaptées, les énergies renouvelables sont encore largement sous-exploitées en Afrique. Mais l'essor mondial de la finance verte pourrait tout changer. Et pour nombreux de spécialistes, l'Afrique sera le nouveau leader de la finance verte. Si les villes marocaines se positionnent en véritable hub de la finance verte, la Commune du Golfe3 ne veut pas se faire compter. Le Maire Kamal Adjayi, un acteur engagé dans le climat participe d'ailleurs à des sommets sur la finance verte pour trouver des ressources et atteindre l'objectif 2025. A cet effet, il a pris part le 27 septembre 2021 à la semaine africaine de climat en Ouganda sur le thème « Mobiliser les financements pour la résilience climatique des villes et des territoires en Afrique ». Sans oublier aussi le forum sur l'ambition climatique des Collectivités Territoriales en Afrique du 10 au 11 juin 2021 à Lomé. La Commune du Golfe3 a activement pris part à l'organisation de ce projet.

Parmi les outils de mobilisation des ressources de la Commune du Golfe3 figurent en bonne place la finance verte à travers les mécanismes des organisations telles que le CRC-BOAD, la CNUCC et d'autres institutions qui nous accompagnent comme le PNUD dans notre projet de digitalisation

Créer des normes et labels verts

Toujours dans son ambition d'être la ville la plus verte d'ici 2025, la Commune du Golfe3 pense grand et veut créer des normes et labels verts respectant ceux sur le plan international. Il y aura une notation des entreprises qui sont dans le recyclage et association qui ont pour objectifs l'écologie. Il y aura aussi la création d'un prix pour les entreprises et sociétés qui respectent les normes écologiques et accompagnent la ville à atteindre ses objectifs climatiques.

